

LES DISPOSITIFS TERRITORIAUX

- À DESTINATION DES STRUCTURES DÉPARTEMENTALES -



Boulevard Rocheplatte - Orléans
De 14 h à 19 h - mercredi au dimanche
www.frac-centre.fr




PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles



Le Frac Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire, l'État et la Ville d'Orléans

Œuvre présentée sur la page précédente :

Détail de l'œuvre :

Peter Cook, *Instant City in a Field Long Elevation*, 1969, Sérigraphie, Encre sur papier, 56.5 x 220 cm, Collection Frac Centre-Val de Loire.

SOMMAIRE

LES DISPOSITIFS

L'artothèque	4
Fracture - exposition autoportante	7
La valise	8

QU'EST-CE QUE LE FRAC ?

Depuis 1983, chaque région de France est dotée d'un Fonds Régional d'Art Contemporain (Frac) dont les missions sont collecter l'art contemporain, puis le diffuser et le valoriser sur le territoire alloué.

Le Frac Centre-Val de Loire se distingue particulièrement car il est le seul spécialisé en architecture.

Les projets territoriaux sont une part fondamentale de la mission du Frac, qui cherche à déployer une politique de développement culturel en proposant des dispositifs hors-murs en cohésion avec la programmation interne.

Son objectif est de mettre en place de nouveaux partenariats à travers ces dispositifs, tout en poursuivant ceux déjà existants sur l'ensemble de la Région Centre. L'idée est de permettre un accès aux collections à un public diversifié, intergénérationnel et étendu sur le territoire.

ARTOTHÈQUE



Une des missions fondamentales du Frac est la diffusion de l'art contemporain sur le territoire. Grâce au principe d'artothèque, le Frac Centre Val de Loire souhaite proposer à ses partenaires une sélection d'œuvres de sa collection afin de la mettre à disposition des habitant-e-s de la région.

Les bibliothèques/médiathèques départementales reçoivent les œuvres, des fac-similés encadrés représentatifs de la collection, puis les diffusent à travers leur réseau de partenaires territoriaux. Enfin, la population a la possibilité de se rendre dans les structures partenaires afin d'emprunter une œuvre pour une durée de deux mois, gratuitement.

Exemples d'œuvres du Frac chez des particuliers



ARTOTHÈQUE

MODALITÉS

Pour le partenaire départemental

Convention de prêt

- Contrat bipartite entre le Frac et le partenaire
- Contrat correspondant à l'ensemble des fac-similés pour toute la durée du prêt signée par la direction du Frac et la direction de la structure bénéficiaire (ou leur représentants légaux).

Valeur d'assurance & tarif

- La valeur d'assurance de chaque fac-similé correspond au coût de production (impression, encadrement, prestation).
- Tarif forfaitaire de 300€.

Transport et logistique

- Un Aller-Voir préalable de l'espace de stockage de la part d'un membre du Frac est effectué.
- Le transport des œuvres chez le partenaire départemental est réalisé par le Frac.

Communication

- Chaque élément de communication doit être soumis à validation au Frac Centre-Val de Loire et répondre à sa charte.

Personnel

- Stockage et déplacement des œuvres.

Pour la structure territoriale

Convention de prêt

- Contrat bipartite entre le partenaire départemental et la structure territoriale.

Valeur d'assurance & coût

- La valeur d'assurance de chaque fac-similé correspond au coût de production (impression, encadrement, prestation).
- Gratuit pour la structure territoriale.

Transport

- Le transport des œuvres dans les différents établissements de son réseau territorial est assuré par le partenaire départemental.

Communication

- Chaque élément de communication doit être soumis à validation au Frac Centre-Val de Loire et répondre à sa charte.

Personnel

1. Contrôle de l'état des œuvres et signalement au Frac en cas d'incident.
2. Emballer les œuvres dans du papier bulle (fourni).
3. Faire signer les fiches de prêt et remettre l'œuvre au particulier.

Pour l'emprunteur

Conditions générales

- Emprunt gratuit d'une durée de deux mois
- Pièces justificatives à prévoir :
 - une pièce d'identité
 - une attestation de responsabilité civile
- Fiche de prêt à remplir

Transport et manipulation

- Pour chaque transport, emballer l'œuvre dans du papier bulle et si possible les sangler pour les sécuriser.
- Ne pas laisser les œuvres dans un véhicule sans surveillance.
- Éviter les transports en commun.
- Toujours tenir le cadre à deux mains, sur les parties opposées.

Communication

- Transmettre au Frac une photo de l'œuvre installée.

En cas d'accident

- Ne pas paniquer.
- Prévenir immédiatement le Frac Centre-Val de Loire.

MODE D'EMPLOI TECHNIQUE D'EXPOSITION

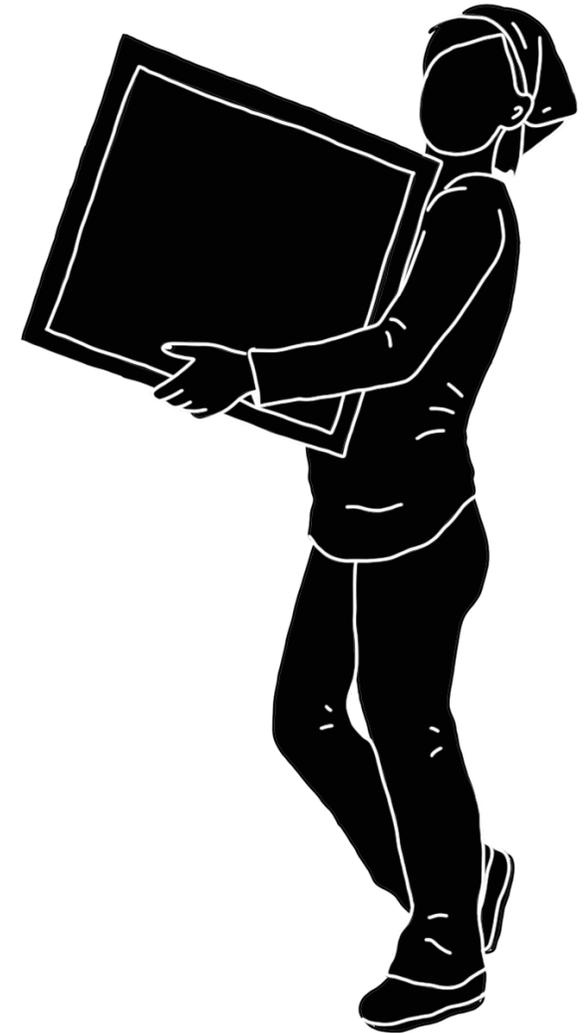
Exposition

Pour l'exposer

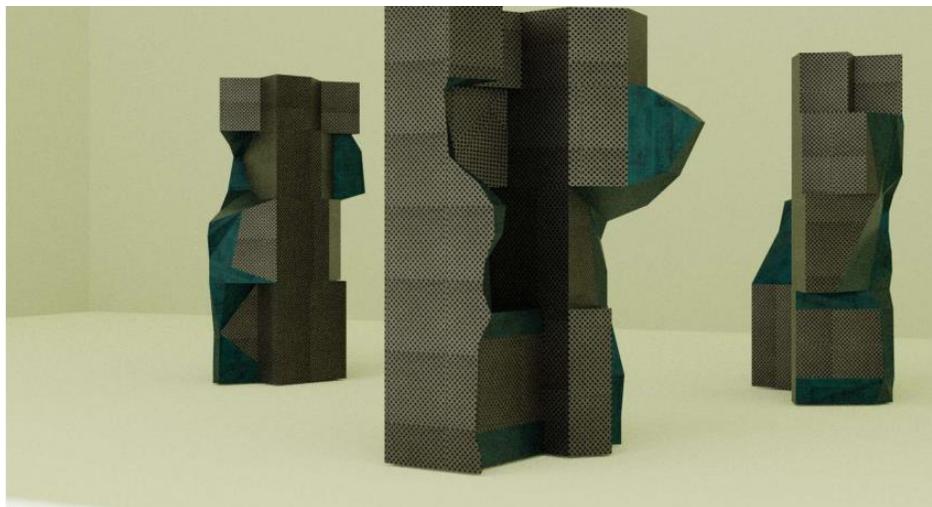
- Avant d'emprunter l'œuvre, vérifier l'espace d'exposition prévu (dimensions, accrochage, etc..).
- Chaque fac-similé est encadré et muni d'un système d'accroche ou d'un support.
- Fixer l'œuvre à un point solide selon les conseils donnés lors de l'emprunt.
- Prioriser les endroits éloignés de sources de chaleur ou de lumière directe (préférer un emplacement éloigné d'une fenêtre).

Pour l'entretenir

- Ne nettoyer le verre que si nécessaire. Utilisez un chiffon légèrement humide, de préférence une microfibre.
- Ne rien coller sur le verre ou l'encadrement.
- Ne pas modifier le système d'accrochage au dos.
- Ne jamais désencadrer l'œuvre.



FRACTURE - Exposition autoportante -



LA VALISE



Le Frac Centre-Val de Loire propose ici un nouveau dispositif de valise interactive proposant une œuvre multimédia ainsi que des outils pédagogique en lien avec celle-ci. Montée sur un socle mobile amovible, la valise se pose sur une table pour être présentée. La face avant contient un écran tandis qu'à l'arrière, un système de rangement réunit les différents élément pédagogique, le matériel technique ainsi que les fiches explicatives. Ce dispositif est un moyen ludique d'apprentissage et de réflexion autour de l'architecture et des collections du Frac Centre-Val de Loire, adaptable à tout âge et tout public.

Construite de manière ergonomique et accompagnée d'instructions claires et détaillées, cette valise permet une utilisation autonome par l'emprunteur.

LA VALISE

MODALITÉS

Pour le partenaire départemental

Convention de prêt

- Contrat bipartite entre le Frac et le partenaire
- Contrat correspondant au prêt du dispositif pour une durée donnée signée par la direction du Frac et la direction de la structure bénéficiaire (ou leur représentants légaux).

Valeur d'assurance & coût

- La valeur d'assurance du dispositif correspond au coût de production et à la télévision (fabrication, matériel, prestation).
- Coût forfaitaire de 300€.

Transport et logistique

- Le transport du dispositif chez le partenaire départemental est réalisé par le Frac Centre-Val de Loire.

Communication

- Chaque élément de communication doit être soumis à validation au Frac Centre-Val de Loire et répondre à sa charte.

Personnel

- Stockage et déplacement du dispositif.
- Vérifier la liste de matériel avant et après chaque prêt.

Pour la structure territoriale

Convention de prêt

- Contrat bipartite entre le partenaire départemental et les établissements de son réseau.

Valeur d'assurance & coût

- La valeur d'assurance du dispositif correspond au coût de production et à la télévision (fabrication, matériel, prestation).
- Gratuit pour la structure territoriale.

Transport

- Le transport du dispositif dans les différents établissements de son réseau territorial est assuré par le partenaire départemental.

Communication

- Chaque élément de communication doit être soumis à validation au Frac Centre-Val de Loire et répondre à sa charte.
- Transmettre des photographies au Frac à chaque utilisation du dispositif.

Personnel

1. Contrôle de l'état du dispositif et signalement au Frac en cas d'incident.
2. Vérifier l'installation de la mallette sur son socle et sa sécurisation.
3. Animer le dispositif.

MODE D'EMPLOI TECHNIQUE DE LA VALISE

Ouverture

- Déplacer la caisse en la faisant rouler sur son socle de transport.
- Ouvrir le carton en retirant la sangle qui l'entoure, puis décrocher le velcro.
- Sortir le support et l'installer sur une table à l'aide des poignées.
- Retirer les plaques en bois avant et arrière pour dévoiler la télévision et son système de rangement intégré.
- Brancher l'appareil à l'aide du câble puis l'allumer avec la télécommande (tous deux dans la partie basse du rangement).
- Aller dans **vidéo** et sélectionner : **Video__Faustino__Projet Valise 1**
- Plier la caisse et la ranger. La sangle pourra être entreposée dans l'espace dédié au matériel technique.
- Le cartel et les explications autour des éléments pédagogiques seront intégrés dans le système de rangement.
- Bon visionnage !

Fermeture

- Éteindre et débrancher la télévision
- Ranger le matériel technique dans la partie basse de l'étagère et les éléments pédagogiques dans les autres compartiments prévus à cet effet.
- Déplier la caisse et installer la télévision sur le support.
- Plier le carton autour de la télévision et le sceller avec le ruban velcro sur les bords.
- Enrouler le tout avec la sangle.

En cas d'accident

Remettre le matériel en ordre et sécuriser l'appareil dans sa boîte de transport.
Rester clame et prévenir le Frac Centre-Val de Loire.



CONTACT

Pour tous renseignements

Julien ALEXIS

Chargé des projets territoriaux

02 38 68 32 26

07 85 61 12 87

julien.alexis@frac-centre.fr



Frac Centre-Val de Loire, 88 rue du Colombier - 45000 Orléans, 02 38 62 52 00.